

PROJET ÉDUCATIF

ÉCOLE J-P LABARRE

UNE ÉCOLE R-O-C



ANNÉE SCOLAIRE 2019-2022

Le projet éducatif

Table des matières

1. But et définition du projet éducatif	3
2. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif	3
3. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif	3
4. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe).....	3
5. Notre Mission, notre Vision, nos Valeurs et nos Engagements.....	16
6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles	22
7. Transmission et diffusion du projet éducatif	25
8. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif.....	25
9. Reddition de compte du projet éducatif.....	25
Annexe 1 : Principaux encadrements légaux.....	20

1. But et définition du projet éducatif

Le projet éducatif est un outil de gouvernance stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de l'école les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en réponse à leurs caractéristiques et à leurs besoins ainsi qu'aux attentes formulées par le milieu à son regard. Résultant d'un consensus, le projet éducatif a été élaboré en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) de la Commission scolaire, *Tous Patriotes pour la réussite!* et en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école J-P Labarre.

2. Groupes ayant collaboré à l'élaboration du projet éducatif

Au cours de l'année 2017-2018, le personnel de l'école, les parents et les élèves ont eu à compléter un sondage qui les questionnait sur le sentiment de sécurité, sur la relation-école-famille et sur le climat organisationnel et la mobilisation du personnel.

Au début de l'année scolaire 2018-2019, tous les membres de l'équipe-école se sont réunis pour commencer l'élaboration du plan d'engagement vers la réussite. Au terme d'échanges, nous avons déterminé nos valeurs, notre vision et notre but. Ensuite, un comité de pilote a été mis en place.

La direction a eu accès à des tableaux de bord qui ont situé la réussite des élèves en fonction des indicateurs du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR). Le Plan d'engagement vers la réussite nous a fourni les zones de vulnérabilité de la commission scolaire.

3. Consultations menées lors de l'élaboration du projet éducatif

Tout au long de l'élaboration du projet éducatif, nous consulterons et informerons le comité de pilotage et les membres de l'équipe-école ainsi que le conseil d'établissement.

4. Contexte dans lequel évolue l'établissement (environnement interne et externe)

4.1 Environnement externe

L'école J-P Labarre est située à Varennes, une municipalité de 21 743 habitants où l'on retrouve cinq écoles d'enseignement préscolaire et primaire, une école d'enseignement au secondaire, trois centres de la petite enfance publics et plusieurs privés. Nous y retrouvons également une école privée d'enseignement préscolaire et primaire ainsi qu'une école privée d'enseignement au secondaire.

Les élèves de l'école J-P Labarre proviennent de trois secteurs de cette municipalité : la campagne, le secteur du bord de l'eau et le Vieux-Varennes. Cette clientèle est plutôt hétérogène, car elle provient de secteurs dont le rang quintile varie de 1 à 4. De plus, le taux de population sans certificat ou sans diplôme pour ces secteurs varie de 8,7 à 17,9%. Les taux de familles monoparentales varient de 13,5 à 38,6%. Ces données complètent les informations concernant l'indice de défavorisation du milieu : le Vieux-Varennes est socialement plus défavorable, mais pas matériellement, tandis que le secteur du bord de l'eau et la campagne sont matériellement et socialement plus favorables. Quant aux revenus médians après impôts, ils varient du rang quantile 1 (29 665\$) pour le Vieux-Varennes aux rangs 3 (36 257\$) pour la campagne et 4 (40 233\$) pour le secteur du bord de l'eau. Il est intéressant de souligner que le Vieux-Varennes est principalement composé de locataires, contrairement aux autres secteurs.

Ces grands écarts, sous tous les points, entre deux secteurs et le troisième font en sorte que notre indice de développement des communautés est de 7.

L'équipe de l'école J-P Labarre offre une grande place pour l'implication des parents dans le cheminement scolaire de leurs enfants en les invitant régulièrement en classe et en favorisant leur implication dans diverses activités. Il existe aussi un organisme de participation des parents (OPP) très active.

L'équipe de l'école J-P Labarre travaille en collaboration avec les services sociaux faisant partie du CISSS Montérégie-Est plus précisément avec le CLSC des Seigneuries. Un partenariat entre l'école et le CPE Matin-Soleil existe également afin de faciliter la transition.

L'école a développé un partenariat avec l'organisme *l'Ouvroir* pour répondre à des besoins financiers de certaines familles ainsi que pour aider financièrement quant à des projets particuliers comme l'aménagement de la bibliothèque, l'achat de matériel de musique, le financement de déjeuners et collations pour certains groupes spécialisés.

De plus, l'école travaille en partenariat avec le CMR, les milieux hospitaliers, avec le CRDI et autres partenaires externes afin de mieux comprendre et répondre aux besoins de certains élèves.

Le marché *Provigo* de Varennes s'implique depuis deux ans en offrant gracieusement à tous les élèves de l'école un déjeuner communautaire, une fois par année.

La piscine municipale de Varennes a proposé le projet pilote « *Nager pour survivre* » aux élèves de 3^e année de l'école. Ce projet vise à évaluer les habiletés des élèves pour survivre à la noyade. Cette activité est offerte gratuitement à tous les élèves de ce niveau, incluant le transport en autobus.

Afin de nous aider à financer notre participation au Défi AlterGo, deux compagnies privées ont offert leurs contributions en offrant des dons entre autres BCG Broderie.

Chaque année, la *Maison des enfants de Varennes* s'implique dans notre milieu en proposant un service de correspondance avec certains élèves. Elle offre également un service d'aide aux devoirs en dehors des heures de classe pour des élèves ciblés. Ce service est gratuit.

En collaboration avec la Régie inter municipal de police Richelieu-Saint-Laurent, plusieurs ateliers d'informations sont offerts chaque année par un policier communautaire aux élèves du préscolaire à la 6^e année (sécurité en autobus, intimidation et cyber intimidation, civisme, application des lois...).

Finalement, tous les ans, les élèves profitent des festivités de Noël pour offrir un spectacle de chansons à la résidence des personnes âgées, située à côté de notre établissement.

4.2 Environnement interne

Clientèle

L'école offre un service d'enseignement du préscolaire à la sixième année, à 458 enfants, dont 67 en groupes spécialisés. Elle compte également sept classes d'enseignement spécialisé pour le développement social et communicatif, deux classes d'enseignement spécialisé pour le développement des capacités d'adaptation et un service-conseil répit primaire. La majorité des élèves qui fréquentent ces classes spécialisées proviennent des différents secteurs de la commission scolaire.

Au total, nous comptons 119 élèves HDAA (26% de l'ensemble des élèves), 51 élèves sont intégrés dans les classes ordinaires, 52 sont en classes d'enseignement spécialisé pour le développement social et communicatif, 16 sont en classes d'enseignement spécialisé pour le développement des capacités d'adaptation. Nous avons 119 plans d'intervention actifs et 3 PSI (plan de services individualisés entre l'école et le réseau de la santé) avec des partenaires externes.

La majorité de la clientèle de l'école est de nationalité québécoise (92.4%). Nous avons 6 élèves dont les parents sont nés en Ontario ou dans l'Ouest canadien (1.3%) et 29 élèves dont les parents sont nés à l'extérieur du Canada (6.3%), ce qui représente au total 7.6% de notre clientèle. Cela fait en sorte que nous avons quelques élèves dont la langue maternelle ou paternelle est l'espagnol, arabe, anglais ou une langue autre que le français.

Selon les prévisions du MEES, la clientèle pour le secteur de Varennes restera relativement stable au cours des prochaines années, soit 216 élèves qui entreront au préscolaire en 2019-2020, 217 en 2020-2021 et 203 en 2021-2022.

En ce qui a trait à l'intimidation et la violence, un protocole d'intervention est mis en application. En 2017-2018, nous avons répertorié un seul cas d'intimidation et 28 cas de violence touchant 14 élèves de l'école.

Employés et services professionnels

L'école J-P Labarre regroupe environ 90 employés. Nous offrons des services professionnels en psychologie, en psychoéducation, en orthophonie, en infirmerie et un service offert par une hygiéniste dentaire.

Nous observons une stabilité au niveau de l'équipe enseignante au cours des dernières années tandis qu'au service de garde, un mouvement de personnel a lieu chaque année.

L'âge moyen du personnel de l'école dans son ensemble tourne autour de 30-45 ans.

En général, l'environnement de travail est sain et agréable. L'équipe de l'école J-P Labarre est composée de personnel impliqué et axé sur le développement professionnel. Elle a su développer une approche collaborative, basée sur l'entraide et le partage d'expériences et de connaissances. Le climat organisationnel semble avoir un impact positif sur les élèves puisque dans le sondage réalisé auprès d'eux l'an dernier, ils se disaient intéressés par les apprentissages, ils avaient l'envie d'apprendre et de travailler et ils reconnaissaient qu'ils devaient donner le meilleur d'eux-mêmes.

Situation financière

L'école est dans une bonne situation financière. Les budgets disponibles nous permettent de répondre à la majorité des besoins matériels des élèves et du personnel. Nous sommes à l'ère de la technologie en ayant des tableaux interactifs dans tous les locaux de classe. Les outils technologiques sont disponibles pour tous les élèves en ayant besoin.

Services aux élèves

Afin de bien soutenir les élèves HDAA, nous avons treize éducateurs spécialisés, trois préposées aux élèves handicapés et deux orthopédagogues.

Nous avons également un projet de tutorat entre les élèves du premier et du troisième cycle, chapeauté par les orthopédagogues et les enseignantes des cycles visés.

Lorsque les besoins sont observés, nous faisons appel au soutien de l'équipe à l'inclusion de la commission scolaire pour des élèves ayant des difficultés comportementales ou d'apprentissage plus important.

Nous offrons également le service *Ribambelle* aux élèves du préscolaire et de la première année.

Depuis quelques années, nous accueillons des élèves allophones pour lesquels nous devons organiser un service de francisation.

Finalement, nous offrons trois sessions d'activités parascolaires chaque année (sports, sciences, danse...), le midi ou en fin de journée. Environ 19.8 % des élèves participent à ces activités. Nous offrons également les formations « *Rester seul à la maison* » de 4^e à 6^e année et « *Gardiens avertis* » aux élèves du 3^e cycle lors de journées pédagogiques.

Les enseignants spécialistes en éducation physique offrent également des activités parascolaires au 3^e cycle comme le hockey cosom (25 élèves-5.4%), le basketball (29 élèves-6.3%), le cross-country (3^e à 6^e année, 15 élèves- 3.6%). L'enseignant spécialiste en musique orchestre une harmonie (18 élèves-3.9%), après les heures de classe pour les élèves de 4^e à 6^e année.

Chaque année, huit membres du personnel entraînent des élèves de 4^e et 5^e année, durant cinq semaines, dans le but de participer au défi Brise-Glaces de Varennes.

Services aux parents

Nous offrons un service de garde (190 élèves réguliers et 50 élèves sporadiques) et un service aux dîneurs (195 élèves). En collaboration avec le CFR, nous offrons des ateliers permettant aux parents de développer leurs connaissances et habiletés afin qu'ils puissent soutenir leurs enfants dans leurs leçons et devoirs à la maison.

Bénévolat

Quotidiennement, des bénévoles sont impliqués dans le milieu : bibliothèque, informatique, projet de robotique et organisme de participation des parents (OPP).

Un sondage complété par les parents, les employés et des élèves de l'école à l'automne 2017 dans le cadre du *Plan d'engagement vers la réussite* a permis de documenter pour chaque établissement la perception des employés, des élèves et des parents notamment au regard de la communication-école-famille, du climat sain, stimulant et sécuritaire.

Orientation 1 : Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel

ÉNONCÉ	RÉPONDANTS	RÉSULTAT	JUGEMENT	THÈME
Lorsque j'ai quitté la classe spécialisée pour la classe régulière, j'ai été bien accueilli.	Élèves	7.78	Zone de vulnérabilité qui semble vécue positivement présentement	Intégration
J'apprends mieux quand l'enseignant me demande ce que j'ai compris.	Élèves	7.99	Positif	Stratégies
J'apprends mieux en observant, en manipulant et en faisant des expériences.	Élèves	8.45	Positif	Stratégies
Mes enseignants nous donnent le goût d'apprendre et de travailler.	Élèves	8.61	Positif En lien avec une zone de	Motivation scolaire

			vulnérabilité orientation 1	
Mes enseignants utilisent différentes méthodes pour nous enseigner la matière (projets, travaux d'équipe, travaux individuels, etc.).	Élèves	8.64	Positif	Stratégies
À mon école, il existe des mesures pour dépister rapidement les problèmes d'engagement et de motivation scolaire.	Employés	6.07	Zone de vulnérabilité	Motivation scolaire
À mon école, il existe une démarche de transition planifiée entre les différentes écoles primaires d'un bassin et son école secondaire.	Employés	8.95	Positif	Transition
Le parent qui tient un discours positif de l'école favorise la réussite et la persévérance scolaire de son enfant.	Employés	9.82	Positif	Motivation

Analyse

En analysant les énoncés retenus de l'orientation 1, nous pouvons constater que les élèves de l'école J.-P. Labarre apprennent mieux en observant, en manipulant et en faisant des expériences. De plus, ils ont une meilleure compréhension des notions vues en classe lorsque leurs enseignants leur demandent ce qu'ils ont compris. Ces mêmes élèves affirment que les enseignants de l'école J.-P. Labarre leur donnent le goût d'apprendre et de travailler puisque ces derniers utilisent différentes méthodes de travail (projets, travaux d'équipes, travaux individuels, etc.). Comme nous pouvons le voir dans le tableau ci-dessus, nous vivons une zone de vulnérabilité quant à l'intégration d'élèves de classes spécialisées en classes ordinaires. Toutefois, nous nous questionnons sur le bien-fondé de cette zone de vulnérabilité parce qu'un seul répondant a vécu cette situation lors de la passation des sondages. Conséquemment, nous trouvons qu'il serait pertinent de prendre le temps de s'asseoir avec les élèves HDAA vivant ce type d'intégration afin de valider leur perception quant à l'accueil reçu en classe ordinaire.

Dans un autre ordre d'idées, les employés de l'école J.-P. Labarre soutiennent que le parent qui tient un discours positif de l'école favorise la réussite et la persévérance scolaire de son enfant. Toutefois, les employés s'aperçoivent qu'à l'école J.-P. Labarre, il existe peu de mesures pour

dépister rapidement les problèmes d'engagement et de motivation scolaire chez les élèves. En y réfléchissant, plusieurs facteurs peuvent expliquer le niveau de motivation et d'engagement d'un élève (par exemple : les parents, le groupe d'âge, le niveau d'anxiété de chacun, etc.). Nous trouvons qu'il serait intéressant de créer un outil afin d'aider les enseignants à dresser un portrait de la motivation de leurs élèves. À partir de ce dernier, nous croyions qu'il serait plus facile de soutenir les élèves en manque de motivation et d'engagement. Il serait aussi intéressant d'inviter des conférenciers motivateurs (par exemple Stéphane Paradis).

Finalement, afin de soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel, l'école J.-P. Labarre s'est grandement impliquée dans l'élaboration d'une démarche de transition planifiée avec l'école secondaire du secteur. Donc, les élèves finissants de notre école sont préparés à leur entrée au secondaire.

Orientation 2 : Évoluer de façon continue par la mise en place de meilleures pratiques

ÉNONCÉ	RÉPONDANTS	RÉSULTAT	JUGEMENT	THÈME
Dans le cadre de mon emploi actuel à la CSP, dans mon milieu de travail, du temps est prévu à l'intérieur des heures régulières de travail pour des rencontres avec mes collègues.	Employés	6.11	Zone de vulnérabilité	Manque de temps
Dans le cadre de mon emploi actuel à la CSP, en général, je considère disposer des ressources suffisantes et du soutien nécessaire pour bien exécuter mon travail.	Employés	6.80	Zone de vulnérabilité	Manque de ressources
Mon supérieur se préoccupe de la formation continue et du développement professionnel du personnel.	Employés	8.45	Positif	Formation
Dans mes fonctions, j'ai la possibilité de mettre en pratique les compétences acquises lors des formations.	Employés	8.79	Positif	Formation
Dans le cadre de mon emploi actuel à la CSP, je considère que l'expertise de mes collègues occupant le même corps d'emploi peut contribuer au développement de ma propre expertise.	Employés	9.69	Positif	Collaboration

Analyse

Dans le milieu de travail, les employés trouvent qu'il manque de temps pour des rencontres à l'intérieur des heures régulières afin d'échanger entre les services professionnels/ spécialistes et entre les enseignants du cycle.

Les employés trouvent qu'il manque de ressources financières et physiques (photocopieuses/ imprimantes qui sont fonctionnelles et entretenues). Ils trouvent également qu'il manque de personnel pour maintenir le matériel en bon état.

Les employés trouvent que les demandes de formation sont bien accueillies par les directions et il est possible de réinvestir ces acquis dans la pratique.

Les employés s'entendent pour dire que l'équipe-école est ouverte au partage de connaissances et en retire des bénéfices.

Orientation 3 : Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire

ÉNONCÉ	RÉPONDANTS	RÉSULTAT	JUGEMENT	THÈME
Les moyens mis en place dans mon école sont efficaces pour prévenir et arrêter la violence.	Élèves	8.28	Zone de vulnérabilité	Climat
Je me sens en sécurité sur le terrain de l'école.	Élèves	8.44	Zone de vulnérabilité	Cohabitation
À l'école, il est facile d'obtenir de l'aide si j'ai des problèmes personnels.	Élèves	8.56	Positif	Soutien
À l'école, les relations entre les élèves et l'ensemble du personnel sont chaleureuses et amicales.	Élèves	8.61	Positif	Climat
Je me sens en sécurité au service de garde (primaire).	Élèves	8.67	Zone de vulnérabilité	Rigueur/Cohérence
J'aime mon école.	Élèves	8.85	Positif	Appartenance
Mes enseignants nous disent que nous sommes capables de réussir.	Élèves	9.21	Positif	Motivation
Je me sens en sécurité dans les salles de classe.	Élèves	9.43	Zone de vulnérabilité	Cohabitation
Les mesures mises en place dans mon école sont efficaces pour prévenir et contrer la violence entre les élèves et les membres du personnel.	Employés	6.19	Zone de vulnérabilité	Climat
Les mesures mises en place dans mon école sont efficaces pour prévenir et contrer la	Employés	6.41	Zone de vulnérabilité	Climat

violence entre les élèves.				
Tous les élèves peuvent apprendre.	Employés	9.50	Positif	Équité
L'engagement des parents est un facteur qui favorise la réussite et la persévérance scolaire de leur enfant.	Employés	9.56	Positif	Motivation
Si mon enfant éprouve des difficultés dans certaines matières, je communique avec l'enseignant.	Parents	8.46	Positif	Communication
Si mon enfant éprouve des difficultés dans certaines matières, j'invite mon enfant à en parler à son enseignant.	Parents	9.04	Positif	Communication/soutien
Les mesures mises en place dans mon école sont efficaces pour prévenir et contrer la violence entre les élèves.	Enfants	6.41	Zone de vulnérabilité	Climat
Mon enfant aime aller à l'école.	Enfants	8.07	Positif	Motivation
Une des principales forces de l'école fréquentée par votre enfant est l'ouverture et l'empathie du personnel.	Enfants	8.86	Positif	Professionalisme

Analyse

Tout d'abord, il est important de mentionner que les élèves sondés sont ceux qui étaient en 5e et en 6e année. Les énoncés présentés aux élèves traitaient de sécurité. Selon nous, les élèves ont peut-être mal interprété ce thème. Pour un enfant du 3e cycle, la sécurité n'a pas la même connotation que chez les plus jeunes. Ils se sentent confiants et savent quels moyens utiliser en cas de besoin. De plus, dans ces cohortes d'élèves, peu de cas de violence étaient rapportés. C'est ce qui explique, selon nous, les résultats acceptables.

En ce qui concerne le thème de la sécurité entre les élèves et les membres du personnel, les résultats sont plus bas, ce qui fait ressortir une zone de vulnérabilité. Qu'est-ce qui explique la différence de ce niveau de sécurité perçue entre les élèves versus les membres du personnel?

Selon nous, la vision de la sécurité n'est pas la même chez l'adulte. Nous nous devons d'être plus vigilants et prévoyants. Aussi, pour faire suite à certaines observations et certains commentaires provenant des enfants, des parents et du personnel, nous jugeons que tous les élèves de l'école n'ont pas toujours la chance de travailler et d'apprendre dans un climat paisible et nous considérons cela comme étant à la base de l'apprentissage. (Le sentiment de sécurité arrive en deuxième lieu dans la pyramide de Maslow).

Comme autre zone de vulnérabilité, nous observons que les parents et les employés considèrent que les mesures mises en place pour prévenir et contrer la violence sont plus ou moins efficaces.

Enfin, comme points positifs, nous constatons que les parents autant que les enfants considèrent qu'ils peuvent se tourner vers les membres du personnel en cas de besoin, que ceux-ci font preuve d'empathie et d'encouragement et qu'ils sont là pour les aider. De plus, les enfants aiment venir à l'école et les enseignants croient en leur potentiel de réussite.

Objectif 2 : L'équité → réduction des écarts de réussite, de diplomation et de qualification entre différents groupes d'élèves

2.1 : Réduire les iniquités entre les garçons et les filles

2.2 Réduire les iniquités entre les élèves hdaa et les autres élèves

Pour notre analyse, nous avons considéré qu'un élève à risque avait un résultat entre 60 et 69%.

ÉNONCÉ DU PEVR	ÉLÉMENT CIBLÉ À L'ÉCOLE	RÉSULTAT Juin 2018	RÉSULTAT 1^{RE} ÉTAPE 2018-2019
2.1.1 Réduire la proportion de garçons qui sont en échec ou dont la réussite est à risque, en lecture et en écriture, en 1 ^{re} année.	Écriture	5 garçons en échec ou à risque sur 33 (15%)	Pas évaluée à la première étape
	Lecture	2 garçons en échec ou à risque sur 33 (2 PIA actifs) (6%)	Pas évaluée à la première étape
2.1.2 Réduire la proportion des garçons qui sont en échec ou dont la réussite est à risque, en français et en mathématique en 2 ^e et 3 ^e année du primaire.	Écriture à la fin de la troisième année	5 garçons en échec ou à risque sur 31 (16%)	3 garçons en échec ou à risque sur 16 (19%)
	Lecture à la fin de la troisième année	4 garçons en échec ou à risque sur 31 (13%)	7 garçons en échec ou à risque sur 16 (44%)
2.1.3 Maintenir les mêmes taux de	Mathématique C1	4 garçons en échec ou à risque sur 21 en 6 ^e année	Pas évalué à la 1 ^{re} étape

réussite des garçons en français et en mathématique, entre la 6 ^e année et le 1 ^{er} secondaire.		(2017-2018) (19%) 3 garçons sur les 4 demeurent en échec ou à risque en secondaire 1 (2018-2019)	
2.2.1 Réduire la proportion des élèves ayant un plan d'intervention qui sont en échec ou dont la réussite est à risque, en lecture et en écriture.	Lecture à la fin de la première année dans un groupe d'enseignement spécialisé pour le développement social et communicatif	1 garçon en échec ou à risque sur 7 (14%)	Pas évaluée à la 1 ^{re} étape
2.2.2 Réduire la proportion des élèves ayant un plan d'intervention qui sont en échec ou dont la réussite est à risque en français et en mathématique.	Lecture à la fin du premier cycle	7 élèves en échec ou à risque sur 12 (58%) 4 garçons et 3 filles *nous avons trois élèves qui sont en reprise d'année en 2018-2019, dont une pour laquelle nous avons fait une recommandation de classement, en groupe FA (demande refusée)	2 élèves en échec ou à risque sur 11 (18%) 2 garçons et 0 fille
	Mathématique C2 à la fin du premier cycle	4 élèves en échec ou à risque sur 12 (33%) *Tous ces élèves sont en reprise d'année en 2018-	3 élèves en échec ou à risque sur 11 (27%) 2 garçons et 1 fille

		2019 dont une pour laquelle nous avons fait une recommandation de classement en groupe FA (demande refusée)	
	Lecture à la fin du premier cycle dans un groupe d'enseignement spécialisé pour le développement social et communicatif	1 élève en échec ou à risque sur 4 élèves (25%)	5 élèves en échec ou à risque sur 10 élèves (50%)

ÉPREUVES COMMISSION SCOLAIRE ET MINISTÉRIELLES	NIVEAU	TAUX DE RÉUSSITE					
		2016-2017			2017-2018		
		Filles	Garçons	Écart	Filles	Garçons	Écart
Épreuve de lecture CS	2 ^e année	100%	88.6%	11.4%	92.3%	86.4%	6.9%
Épreuve de lecture MEES	4 ^e année	79.2%	76.5%	2.7%	83.8%	81.1%	2.7%
Épreuve d'écriture MEES	4 ^e année	100%	70.6%	29.4%	86.5%	83.8%	2.7%
Épreuve de lecture MEES	6 ^e année	95.2%	83.3%	11.9%	88.5%	86.4%	2.1%
Épreuve d'écriture MEES	6 ^e année	95.2%	83.3%	11.9%	92.3%	90.9%	1.4%

Analyse

2.1.1

En ce qui concerne cet énoncé, il est important de savoir que les élèves de la 1^{re} année ne sont pas évalués en écriture et en lecture à la 1^{re} étape. Il est donc impossible de comparer avec les résultats de juin 2018.

2.1.2

Les élèves concernés pour cet énoncé sont les garçons de 3^e année en français (écriture/lecture). Selon le tableau, nous constatons qu'en juin 2018 le pourcentage d'élèves en échec ou à risque (entre 60% et 69%) était moins élevé qu'à la 1^{re} étape de l'année 2018-2019. Selon les constatations, la différence pourrait être causée par les attentes plus élevées en 3^e et l'ajustement du passage de la 2^e à la 3^e. Un élève qui réussit sa 2^e année en lecture et écriture avec de faibles résultats aura plus de difficulté à répondre aux exigences du début de la 3^e année.

Il y a une augmentation des élèves en échec ou à risques à la fin de la 3^e année en lecture, ce qui nous interpelle puisque nous savons que les élèves doivent être à niveau pour le passage en 4^e année.

2.2.1 et 2.2.2

Pour les élèves ayant un plan d'intervention (classe TSA 1^{er} cycle), la différence entre les exigences en français et en mathématique de la 1^{re} année vs la 2^e est plus difficile à atteindre. Dans les textes lus, il y a plus d'inférences, d'interprétations et les textes sont plus longs. Il y a plus de notions complexes à évaluer en 2^e année. Pour les élèves TSA, il est difficile d'acquérir l'ensemble des connaissances du 1^{er} cycle.

Réduction des écarts de réussite

En observant les taux de réussites des épreuves de la commission scolaire et ministérielle en lecture et en écriture, on observe que les garçons ont un taux de réussite inférieur aux filles, et ce, autant en 2^e qu'en 4^e ou en 6^e année. Qu'est-ce qui explique cet écart entre les garçons et les filles? Plusieurs hypothèses sont à explorer. On pourrait se questionner quant à l'intérêt et la motivation des garçons face à la lecture et l'écriture. De plus, les sujets abordés lors des évaluations sont peut-être moins en lien avec les goûts des garçons.

L'écart le plus important entre les garçons et les filles se situe en 4e année, lors de l'épreuve d'écriture du MEES de l'année 2016-2017. Cet écart s'est résorbé en 2017-2018. Selon les enseignantes, les grilles de correction ont été modifiées et le sujet de l'évaluation de 2017-2018 fut grandement apprécié par la majorité des élèves. Cela pourrait expliquer en partie cette différence. Même s'il est intéressant de comparer ainsi deux années, il faut garder en tête que toutes les variables sont différentes, en commençant par les élèves eux-mêmes, le thème de l'examen, les intérêts, les connaissances et le vécu de chacun.

En ce qui concerne les 2es et les 6es années, on remarque que l'ensemble des écarts entre les garçons et les filles a diminué en 2017-2018 par rapport à l'année 2016-2017. À première vue, nous pourrions nous réjouir de cela. Cependant, en 2e année, le taux de réussite a diminué considérablement chez les filles et a diminué un peu chez les garçons. En 6e année, le taux de réussite a diminué chez les filles et a augmenté chez les garçons. Encore une fois, nous pouvons émettre l'hypothèse que le thème de l'évaluation a pu y jouer un rôle.

Objectif 3 : Maîtrise de la langue

3.1 Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4^e année du primaire

ÉNONCÉ DU PEVR	ÉLÉMENT CIBLÉ À L'ÉCOLE	RÉSULTAT
3.1.1 Augmenter le taux de réussite à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4 ^e année du primaire.	Résultats des élèves de 4 ^e année des classes ordinaires et des groupes spécialisés	Taux de réussite à 85.1%

Analyse

Le taux de réussite se situe à 85.1%, ce qui nous semble très bien. Ce taux peut être influencé par plusieurs facteurs tels que le thème de l'épreuve, la proportion d'élèves EHDAA, la grille de correction établie par le MEES.

Par ailleurs, tout au long du primaire, nous accordons beaucoup d'importance à la grammaire et l'orthographe. Or, nous croyons qu'il est important que les élèves mettent autant d'efforts à

la révision qu'à la correction de leur texte. De plus, les critères de correction doivent leur être

ÉNONCÉ	RÉSULTAT	JUGEMENT
Faire bouger les élèves du primaire 60 minutes par jour (orientation nationale).	À venir	À venir

présentés de façon explicite, et ce, tout au long de l'année.

Objectif 5 : Milieu de vie

Analyse

L'école J-P Labarre a soumis sa candidature pour faire partie du projet ministériel *ça bouge au cube*. Seulement trois écoles de la commission scolaire ont été choisies pour vivre le projet, dont l'école J-P. Labarre.

Chaque école sélectionnée reçoit une subvention de 22 735\$ pour l'ensemble du projet (achat de matériel, libérations du personnel impliqué dans le comité, transport scolaire, etc.). Bien entendu, un comité, formé de trois enseignants d'éducation physique, deux enseignants du régulier et une directrice adjointe, a été mis en place pour réfléchir à l'ensemble du projet.

- Faire l'achat de matériel pour encourager l'activité physique (raquettes, pédaliers, podomètres, parcours interactifs intérieurs et extérieurs).
- Distribuer le matériel reçu par la mesure *ça bouge au cube* (steps, bandanas, dés géants, etc.).
- Créer et préparer, pour chaque enseignant et le service de garde, un ensemble « clé en main » qui offre une variété de pauses actives à faire en classe.
- Planifier et organiser une journée plein air au Parc national du Mont-Saint-Bruno pour tous les élèves de l'école. Au cours de cette journée, les enfants auront la chance de faire de la raquette, du ski de fond, de la randonnée et de la glissade sur tubes.

5. Notre Mission, notre Vision, nos Valeurs et nos Engagements

L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté. Elle doit, notamment, faciliter le cheminement spirituel de l'élève afin de favoriser son épanouissement.

Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif (LIP, article 36).

Notre énoncé de vision représente l'avenir souhaité de notre école; il décrit l'environnement et les pratiques dans lesquels nous désirons que l'élève évolue afin qu'il se développe à son plein potentiel.

NOS VALEURS

✓ **Respect**

Je suis tolérant et je m'adresse aux autres de façon courtoise et bienveillante.

✓ **Ouverture**

J'accueille les idées des autres avec positivisme et j'accepte de me remettre en question.

✓ **Collaboration**

Je partage mon expérience et je m'enrichis de celle des autres.

NOTRE VISION

L'école J.-P. Labarre est une organisation inclusive qui valorise le bien-être et l'épanouissement de tous.

NOTRE BUT

S'assurer que tous, élèves, famille et personnel, développent les outils nécessaires à leur épanouissement.

6. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles

Suite l'analyse des résultats du sondage et des résultats académiques dans LUMIX, nous avons pu mettre en lumière certains éléments, en lien avec le PEVR de la commission scolaire. Certains points font ressortir des forces de notre milieu alors que d'autres mettent en lumière **des zones de vulnérabilité.**

Enjeu : Motivation scolaire

Orientation : Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel.

Objectif : D'ici juin 2022, augmenter de .10 la cote de satisfaction des parents en lien avec le niveau d'engagement des parents pour valoriser les bons coups vécus par tous les élèves.

Situation actuelle : Résultat au sondage de décembre 2017 sur l'engagement des parents qui est un facteur favorisant la réussite et la persévérance scolaire de leur enfant **(9.56)**.

Indicateur : La cote de satisfaction des parents en lien avec le niveau d'engagement

Cible : **9.66**

Enjeu : Climat

Orientation : Être un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire.

Objectif : D'ici juin 2022, augmenter de .10 la cote de satisfaction des élèves en lien avec la sécurité dans l'école pour améliorer le climat et favoriser le calme chez tous les élèves.

Situation actuelle : Résultat au sondage de décembre 2017 en lien avec la sécurité sur le terrain de l'école **(8.44)**.

Indicateur : La cote de satisfaction des élèves en lien avec la sécurité sur le terrain de l'école.

Cible : **8.54**

Objectif : D'ici juin 2022, diminuer de 10 % le nombre de gestes de violence verbale ou physique entre les élèves ainsi qu'entre les élèves et les membres du personnel.

Situation actuelle : Compilation des rapports de violence et d'intimidation en 2017-2018 (28 rapports)

Indicateur : Le nombre de rapports de violence et d'intimidation des élèves

Cible : **25 rapports**

Enjeu : Lecture

Orientations : Soutenir chaque élève dans l'atteinte de son plein potentiel.

Évoluer de façon continue par la mise en place de meilleures pratiques.

Objectif : D'ici juin 2022, maintenir le faible écart du taux de réussite en lecture entre les garçons et les filles à l'épreuve du MESS en 4^e et 6^e année. Maintenir cet écart inférieur à celui de la CSP.

Situation actuelle : % d'écart entre les garçons et les filles en 2017-2018

4^e année : 2.7 %

6^e année : 2.1 %

Indicateur : Taux de réussite en lecture entre les garçons et les filles à l'épreuve du MESS en 4^e et 6^e années

Cibles : 4^e année : 2.7 %

6^e année : 2.1 %

Objectif : D'ici juin 2022, diminuer de 10 % de la proportion des garçons qui sont en échec ou dont la réussite est à risque, en lecture à la fin de chaque année scolaire.

Situation actuelle : % de garçons qui sont en échec ou dont la réussite est à risque en 2017-2018.

1^{re} année : 6 %

2^e année : 6 %

3^e année : 16 %

4^e année : 28 %

5^e année : 20 %

6^e année : 34 %

DSC : 45 %

TC : 50 %

Indicateur : La proportion des garçons qui sont en échec ou dont la réussite est à risque, en lecture à la fin de chaque année scolaire.

Cibles : 1^{re} année : 5 %

2^e année : 5 %

3^e année : 14 %

4^e année : 25 %

5^e année : 18 %

6^e année : 30 %

DSC : 40 %

TC : 45 %

Enjeu national

Orientation : Être un milieu ouvert, simulant, sain et sécuritaire.

Objectif : D'ici juin 2022, maintenir 60 minutes d'activités physiques par jour à tous les élèves.

Situation actuelle : 60 minutes par jour en 2018-2019

Indicateur : Nombre de minutes d'activités par jour

Cible : 60 minutes

7. Transmission et diffusion du projet éducatif

- Le projet éducatif a été adopté par le Conseil d'établissement le 29 avril 2019 et approuvé par la Commission scolaire prend effet le 1^{er} juillet 2019.
- Le projet éducatif est public et disponible sur le site web de l'école. Le projet éducatif est notamment communiqué aux élèves, aux parents et aux employés.

8. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Après avoir défini le contexte, choisi les orientations et les objectifs, l'école mettra en œuvre des initiatives pour réaliser les objectifs identifiés et en assurer le suivi. Il est à noter que ces étapes, bien qu'importantes, ne font pas partie du document projet éducatif. La direction de l'école utilisera des outils de suivi de gestion (tableau de suivi, tableau de bord, plan d'action) et observera périodiquement la progression des résultats. Ces outils constituent une précieuse source d'information sur l'efficacité des initiatives mises en place.

9. Reddition de compte du projet éducatif

Le projet éducatif prend effet le 1^{er} juillet 2019 et se termine le 30 juin 2022. Cette période est harmonisée avec l'échéance du Plan stratégique du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MEES), soit 2017-2022.

Les objectifs d'amélioration et cibles qui en découlent sont donc élaborés pour cette période. Une évaluation de la progression se fera annuellement et sera diffusée publiquement dans le rapport annuel de l'école disponible sur le site Web de l'école. Le rapport annuel est notamment communiqué aux parents, aux élèves et aux employés.

ANNEXE 1 : PRINCIPAUX ENCADREMENTS LÉGAUX

Articles de la *Loi sur l'instruction publique*

- 37 Le projet éducatif de l'école, qui peut être actualisé au besoin, comporte :
- 1° le contexte dans lequel elle évolue et les principaux enjeux auxquels elle est confrontée, notamment en matière de réussite scolaire;
 - 2° les orientations propres à l'école et les objectifs retenus pour améliorer la réussite des élèves;
 - 3° les cibles visées au terme de la période couverte par le projet éducatif;
 - 4° les indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs et des cibles visées;
 - 5° la périodicité de l'évaluation du projet éducatif déterminée en collaboration avec la commission scolaire.
- Les orientations et les objectifs identifiés au paragraphe 2° du premier alinéa visent l'application, l'adaptation et l'enrichissement du cadre national défini par la loi, le régime pédagogique et les programmes d'études établis par le ministre. Ils doivent également être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire.
- Le projet éducatif doit respecter la liberté de conscience et de religion des élèves, des parents et des membres du personnel de l'école.
- 37.1 La période couverte par le projet éducatif doit s'harmoniser avec celle du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire conformément aux modalités prescrites, le cas échéant, en application du premier alinéa de l'article 459.3.
- 74 Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite des élèves ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.
- Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite des élèves. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et de la commission scolaire.
- 75 Le conseil d'établissement transmet à la commission scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public à l'expiration d'un délai de 60 à 90 jours après cette transmission ou d'un autre délai si le conseil d'établissement et la commission scolaire en conviennent. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de

- l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école.
- Le projet éducatif prend effet le jour de sa publication.
- 83 Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.
- 96.2 L'organisme de participation des parents a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à la réussite de leur enfant.
- 96.6 Le comité des élèves a pour fonction de promouvoir la collaboration des élèves à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école ainsi que leur participation à leur réussite et aux activités de l'école.
- Le comité des élèves a également pour fonction de promouvoir l'adoption par les élèves d'un comportement empreint de civisme et de respect entre eux ainsi qu'envers le personnel de l'école.
- Il peut en outre faire aux élèves du conseil d'établissement et au directeur de l'école toute suggestion propre à faciliter la bonne marche de l'école.
- 209.2 La commission scolaire doit s'assurer de la cohérence des orientations et des objectifs retenus dans les projets éducatifs de ses établissements avec son plan d'engagement vers la réussite et du respect, le cas échéant, des modalités prescrites par le ministre en application du premier alinéa de l'article 459.3. À ces fins, elle peut, à la suite de la réception du projet éducatif d'un établissement, lui demander d'en différer la publication à l'intérieur du délai prescrit par l'article 75 ou 109.1, selon le cas, ou de procéder à des modifications.
- 218 La commission scolaire favorise la mise en œuvre du projet éducatif de chaque école et de chaque centre.
- 221.1 La commission scolaire s'assure, dans le respect des fonctions et pouvoirs dévolus à l'école, que chaque école s'est dotée d'un projet éducatif.